

La Direction de l'Insertion et de l'Économie Solidaire vous informe sur le Contrat d'Engagement Jeune



A partir du 1er mars, tu peux bénéficier d'un parcours entièrement personnalisé pouvant durer de 6 à 12 mois en fonction de ton profil pour t'aider à définir ton projet professionnel et à trouver un emploi.

Tu pourras bénéficier :

- D'un accompagnement tout au long de ton parcours avec un conseiller
- D'un programme avec différentes activités à raison de 15 à 20 heures par semaine
- D'une allocation pouvant aller jusqu'à 500 euros/mois si besoin pour bien suivre ton programme

Conditions d'accès :

- Moins de 26 ans (ou moins de 30 ans pour les personnes en situation de handicap)
- Aucune formation, ni emploi durable en cours
(emploi durable = CDI ou CDD longue durée)

Pour plus d'informations rendez-vous sur ce site :

<https://www.1jeune1solution.gouv.fr/contrat-engagement-jeune>

**Pour toute autre information contacter la Direction de l'Insertion
et de l'Économie Solidaire
Au 02 62 50 88 00 poste 860**

(*) Entre la date de diffusion et celle de réception de cette information, le poste peut avoir été dépourvu. Il vous appartient de vous informer auprès de la structure mentionnée ci-dessus et porteuse de l'offre.

Vous avez besoin d'un accompagnement dans vos démarches ?
N'hésitez pas, vous pouvez contacter la Direction de l'Insertion et de l'Économie Solidaire/PIJ

02 62 50 88 00 – poste 860 pour un accompagnement personnalisé